



*Municipalité de
Saint-Jacques*

L'enregistrement audio de la présente séance est consultable sur le site Internet de la
Municipalité de Saint-Jacques au www.st-jacques.org/municipalite/greffe/

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue à huis clos et par audio-conférence en raison de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois par le gouvernement du Québec le **lundi 8 juin 2020 à 19 h**, à laquelle sont présents :

Madame Josyane Forest, mairesse

Madame Sophie Racette, conseillère
Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller
Monsieur Simon Chapleau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été remis en mains propres, à chacun des membres du conseil.

Résolution numéro 252-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

TRAVAUX PUBLICS

Résolution numéro 253-2020

Achat d'un véhicule pour le Service des travaux publics

ATTENDU QU'	il est nécessaire de procéder à l'achat d'un véhicule supplémentaire pour le Service des travaux publics (département de la voirie) ;
ATTENDU QUE	la Municipalité désire souscrire à un contrat de gré à gré avec S.R. Bourgeois et Frère Itée pour cet achat ;
ATTENDU QUE	la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à l'achat d'un véhicule d'occasion de marque Dodge RAM 1500 de l'année 2017 au coût de 35 520,38 \$ (incluant les taxes) ;
ATTENDU QUE	le coût pour l'immatriculation du véhicule est de 518,96 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter l'offre de S.R. Bourgeois et Frère Itée et



*Municipalité de
Saint-Jacques*

d'autoriser l'achat d'un véhicule d'occasion de marque Dodge RAM 1500 de l'année 2017 d'une somme de 35 520,38 \$ (incluant les taxes) pour le Service des travaux publics (département de la voirie).

QUE la dépense liée à l'achat du véhicule soit affectée au fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Jacques, le tout remboursable sur une période de 3 ans à compter de 2021.

QUE s'il advient que le montant de l'affectation autorisée par le fonds de roulement est plus élevé que le montant effectivement dépensé à propos de cette affectation, le conseil est autorisé à retourner automatiquement cet excédent au fonds de roulement non engagé.

QUE madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques, les documents afférents à cet achat.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 254-2020

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 20.

[Signé]

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

[Signé]

Josyane Forest,
Mairesse

Les résolutions numéro 252-2020 à 254-2020 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.